Envoyé en préfecture le 31/07/2024
Reçu en préfecture le 31/07/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240729-DEC202487-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

29 JUIL. 2024

DEC202487

Objet : mise à disposition de la salle Farinviliers à l'association classe 94

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre d'une réunion de conscrits qui se tiendra les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024 à Varennes sur Allier, l'association classe 94 a besoin de la salle Farinvilliers ;

DECIDE de mettre à disposition la salle Farinvilliers à l'association classe 94 les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024 ;

DECIDE de signer la convention avec l'association classe 94 ;

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON